

VALABLE DÈS 01.01.2017

# Conditions de vente et de livraison

## Stäubli Electrical Connectors AG (nommé «Stäubli»)

### 1. Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (les «Conditions générales de vente») sont portées à l'attention du consommateur dans le but d'une proposition de vente ou, dans le cas d'une vente directe, par le biais d'une confirmation de commande, et peuvent être consultées sur [www.staubli.com/electrical](http://www.staubli.com/electrical). Elles remplacent et annulent toutes conditions générales de vente antérieures figurant sur tout document Stäubli ou convenues de quelque autre manière. Toutes les ventes conclues sont soumises à la condition suspensive de l'application des présentes conditions générales de vente et impliquent donc l'adhésion sans réserve du consommateur aux présentes conditions. Les conditions générales de vente doivent prévaloir sur celles du consommateur, nonobstant toute clause contraire figurant dans les conditions générales du consommateur et sous réserve de toute modification apportée aux conditions générales de vente selon la disposition de ladite clause.

Toute disposition du contrat contraire aux présentes conditions doit faire l'objet d'une proposition écrite à Stäubli, séparément des conditions préimprimées figurant sur les documents du consommateur ou séparément des conditions générales de vente imprimées, et avant que Stäubli accepte une commande. Afin que le consommateur soit lié à Stäubli, la proposition de modification doit être expressément approuvée par écrit puis signée par Stäubli.

### 2. Confirmation de commande

Les commandes envoyées par le consommateur constituent des propositions de commande et sont soumises à l'acceptation de Stäubli. Elles doivent être exécutées et tous les éléments qui les constituent doivent être précisément définis. Une commande

ne sera considérée comme acceptée que lorsque le consommateur aura reçu de la part de Stäubli une confirmation écrite dans un délai de 7 jours ouvrables.

### 3. Annulation ou modification de commandes

Toutes les commandes passées avec Stäubli sont fermes et définitives. Exceptionnellement, elles peuvent être annulées ou modifiées à la demande du consommateur, sous réserve du consentement exprès de Stäubli. En cas de modification : toute modification de commande peut entraîner une augmentation de son coût – lequel sera communiqué au consommateur pour acceptation – ou un retard de livraison de ladite commande. En cas d'annulation : tous les frais et dépenses encourus par Stäubli avant l'annulation et en lien avec la commande sont à la charge du consommateur.

### 4. Brochures et informations techniques

Les informations et caractéristiques contenues dans les catalogues, brochures, documents techniques ou spécifiques, instructions d'assemblage ou toute autre documentation ne sont fournies qu'à titre d'information et ne sauraient en aucun cas être considérées comme des offres fermes. Lesdits documents ne sont pas juridiquement contraignants. Stäubli se réserve le droit d'apporter toutes les modifications ou améliorations de ses produits qu'il juge nécessaire.

### 5. Prix et conditionnement

Nos prix s'entendent nets, départ usine (Incoterms 2010), hors coûts d'emballage (nos produits sont à l'état non monté) et hors taxes.

Pour les commandes de moindre importance, Stäubli se réserve le droit de factu-

rer un montant minimum de CHF 150.– par commande.

Le consommateur est tenu de prendre à sa charge tous les droits, frais, coûts, taxes, timbres-taxe, frais d'inspection, primes d'assurance ainsi que tous les frais, le cas échéant, résultant de la législation internationale.

Les produits sont conditionnés pour le transport. Le conditionnement est effectué conformément aux pratiques industrielles et de façon à garantir le transport dans des conditions optimales.

### 6. Paiement

Sauf accord contraire expressément écrit, tout paiement est dû dans les 30 jours à partir de la date de facturation, paiement net, comptant et sans escompte. Dans le cas où le consommateur effectue un paiement comptant, aucun intérêt ne sera prélevé.

Le consommateur n'est pas autorisé à retenir ou à compenser quelque paiement que ce soit, sauf dans le cas de créances contestées (à savoir des créances ayant été accordées par écrit par Stäubli) ou accordées par un tribunal compétent.

En cas de non-paiement à la date prévue, Stäubli peut appliquer un intérêt pour retard de paiement d'1,5 fois le taux légal, en vertu du Code suisse des obligations, sans nécessité de notifier une mise en demeure. Tous frais de recouvrement, y compris les frais de justice et d'avocat éventuellement encourus par Stäubli pour toute somme due sont à la charge du consommateur défaillant.

Si, à tout moment et au seul jugement de Stäubli, le consommateur faut à s'acquitter rapidement et dans les temps de ses factures, Stäubli peut exiger des garanties et/ou des conditions spéciales de paiement et

se réserve le droit de suspendre les commandes en cours.

## 7. Livraison

Le délai de livraison est estimé (i) une fois que toutes les démarches commerciales et techniques ont été réglées et qu'un accord écrit a été conclu, et (ii) une fois que le consommateur a fourni tous les documents et éléments nécessaires à Stäubli. A moins qu'un délai ferme n'ait été expressément convenu par écrit, les délais de livraison ne sont que des estimations et ne sauraient être garantis. Toute modification d'une commande en cours de traitement, pourvu qu'elle ait été acceptée par Stäubli, entraîne l'allongement du délai de livraison initial indiqué au consommateur par Stäubli.

Les livraisons sont effectuées via le mode de transport le plus économique. Tous frais relatifs à un autre mode d'expédition, y compris en express, sont à la seule charge du consommateur.

En cas de produits fabriqués sur mesure, la quantité de ces produits peut varier de plus ou moins 10 % par rapport à la quantité commandée, sans ajustement du prix unitaire facturé.

Si le consommateur ne retire pas les produits à l'endroit convenu pour la livraison ou dans les locaux de Stäubli, ou s'il refuse de réceptionner les produits, Stäubli est autorisé à l'expiration du délai de livraison à stocker les produits aux frais et aux risques du consommateur et à exiger le remboursement des frais de transport et de maintenance. Si le délai de retrait des produits des locaux de Stäubli dépasse deux semaines à compter de la date où le consommateur a été informé de leur disponibilité, Stäubli est autorisé à mettre fin au contrat, à revendre lesdits produits et à réclamer la différence entre le prix initial convenu avec le consommateur et le prix de revente.

Dans le cas d'une livraison à l'étranger, lorsque le consommateur retire lui-même ses produits, il a l'obligation de fournir les

documents officiels attestant de l'exportation des produits.

## 8. Transport

Le destinataire des produits est tenu de faire immédiatement état au transporteur, par écrit, des éventuels dommages causés durant le transport, et d'en fournir copie à Stäubli. En aucune circonstance Stäubli ne peut être tenu responsable de la destruction, des dommages, de la perte ou du vol des produits au cours de leur acheminement.

## 9. Transfert de propriété et des risques

Le transfert de propriété des produits livrés ne peut être effectué qu'après le versement de la totalité du montant principal, des intérêts et des frais annexes.

Nonobstant la réserve de propriété mentionnée plus haut, les risques inhérents à la livraison des produits (y compris les risques de perte ou de destruction) sont transférés – si aucun Incoterm n'a été expressément défini pour la livraison – au moment où Stäubli informe par écrit le consommateur de la disponibilité des produits commandés.

## 10. Garantie

La garantie Stäubli s'applique uniquement aux produits livrés par Stäubli et au consommateur de Stäubli. Elle ne s'applique pas à un éventuel acheteur tiers. La garantie couvre les défauts de fabrication ou de matériau à compter de la date de facturation et pour une durée de 12 mois dans des conditions normales d'utilisation des produits, et elle est valable pour tous les produits.

Exception faite de la garantie des caractéristiques et des spécifications techniques du produit, conformément à la documentation commerciale de Stäubli, le comportement ou le rendement d'un produit, dans le cadre d'une utilisation combinée avec d'autres produits ou si le produit est soit installé soit fixé sur un panneau ou encore utilisé comme partie d'un système, n'est pas garanti par Stäubli.

Pour invoquer les dispositions de la garantie, le consommateur est tenu d'informer Stäubli, par écrit et dans le délai de garantie mentionné précédemment, des défauts présumés identifiés dans les produits, et d'en fournir la preuve. Le consommateur doit faciliter l'estimation des défauts présumés. Le consommateur doit se garder, sans accord écrit préalable de Stäubli, de réparer le produit lui-même ou de le faire réparer par un tiers.

Aux termes de la garantie, Stäubli choisit, à sa seule discrétion, de fournir de nouveaux produits (du même type en fonction de la disponibilité), de réparer ou de remplacer, départ usine, tous les produits couverts par la garantie et déclarés défectueux par Stäubli. Stäubli n'est tenu de payer aucune compensation, quelle que soit la raison et en particulier en cas de perte ou de dommages de quelque sorte que ce soit (perte physique, matérielle ou financière en lien avec les produits [présumés] défectueux, perte d'emploi, perte de revenu ou perte de réputation, etc.).

Les réparations ou les remplacements effectués selon les termes de la garantie n'allongent pas la période de garantie. Les parties remplacées pendant la durée de garantie doivent être renvoyées à Stäubli et redeviennent la propriété de Stäubli.

Stäubli exclut toute responsabilité dans les cas suivants – et la garantie ne couvre pas les défauts (ni les dommages qui y sont consécutifs, de quelque manière que ce soit):

- tout assemblage ou toute installation ou utilisation des produits non conforme aux instructions ou aux spécifications de Stäubli (documentation, instructions de fonctionnement et d'assemblage, recommandations spéciales, etc.) ou aux normes professionnelles,
- utilisation anormale des produits, mauvais entretien ou entretien inapproprié, négligence ou toute utilisation autre que celle pour laquelle les produits ont été conçus,

- matériaux fournis (ou conception imposée) par le consommateur ou maintenance des produits assurée par des tiers non expressément autorisés par Stäubli;
- cas fortuits ou de force majeure ainsi que défauts et conséquences résultant d'une usure normale ou de la détérioration du produit,
- utilisation d'un produit ne provenant pas de Stäubli assemblé avec un produit Stäubli ou intégré à ce dernier (sauf accord exprès de Stäubli). Stäubli n'endosse aucune responsabilité quant à une telle combinaison.

Stäubli ne saurait être lié par aucune autre garantie que celle énoncée ci-dessus.

### 11. Réclamations et retours

Toute réclamation relative à des produits présumés défectueux ou en lien avec la livraison des produits doit être formulée par écrit par le consommateur dans les 14 jours à dater de la réception des produits, et concernant les vices cachés, dans les 14 jours suivant la découverte de ceux-ci, et dans tous les cas pendant la durée de garantie fixée à la clause 10. Les retours seront acceptés uniquement s'ils ont été autorisés au préalable par Stäubli; ils peuvent être réparés ou échangés à la seule discrétion de Stäubli.

Les produits fabriqués selon les instructions ou les dessins fournis par le consommateur ne seront ni repris ni échangés, par conséquent aucun crédit ni remboursement n'est dû sauf en cas de défaut reconnu par Stäubli.

### 12. Propriété intellectuelle

Stäubli détient tous les droits de propriété intellectuelle et de savoir-faire relatifs aux produits qu'il vend. Le consommateur s'engage à ne pas reproduire ni à faire reproduire les marques de fabrique, les droits de conception, les brevets et autres droits de propriété intellectuelle appartenant ou concédés à Stäubli, en tout ou partie. Stäubli détient et conserve tous les droits d'auteur pour

les études, dessins, documents, modèles, calculs techniques, estimations financières et informations techniques fournis au consommateur relativement aux produits livrés. Aucun desdits documents ne peut être reproduit, communiqué ou cédé à un tiers. Si aucune commande n'est passée, tous les documents doivent être retournés sans délai à Stäubli.

Tous les documents fournis ne sont pas contraignants et Stäubli se réserve le droit de modifier les produits à sa guise. Quoiqu'il en soit, le consommateur a la responsabilité de vérifier les études et les calculs qui lui ont été fournis en respectant les conditions d'utilisation en vigueur.

### 13. Exclusion deresponsabilité–Forcemajeure

Stäubli est libéré de tout engagement, notamment en ce qui concerne les délais de livraison :

- dans le cas où le consommateur n'a pas respecté les conditions de paiement;
- dans le cas où le consommateur n'a pas retourné le matériel, les pièces ou la documentation informative dans les délais impartis;
- en cas de force majeure ou de circonstances telles que: grèves, épidémies, embargos, accidents, rebut de pièces importantes au cours de la fabrication, interruption ou retard des transports, rupture d'approvisionnement ou tout autre événement ne dépendant pas de Stäubli et qui se produirait soit dans ses locaux soit dans les locaux de ses fournisseurs ou de ses sous-traitants, y compris lorsque ces événements sont la cause de licenciements ou de chômage technique.

### 14. Juridiction – Lois applicables

Les conditions générales de vente et la fourniture des produits ci-dessous sont régies par la loi en vigueur en Suisse.

Tout différend résultant des conditions générales de vente ou en rapport avec celles-ci et la fourniture des produits ci-dessous

sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux de Arlesheim, en Suisse.